
Arrondissement de Brive
-----Canton de l'Yssandonnais
-----**Mairie de SAINT-SOLVE**
19130**Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 28 octobre 2020**

Présents : 11

Absents excusés : /

Secrétaire de séance : Adélaïde MASSIAS

Date de convocation : 15 octobre 2020

Le compte-rendu de séance du dernier conseil municipal du 23 septembre est validé par le conseil municipal.

- Proposition adhésion Union Nationale des CCAS

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à cette association.

L'adhésion à l'Union Nationale des CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) apportera une plus-value à la Commune sur les points suivants : soutien à la mise en place du CCAS, conseil juridique, information, formation, aide et partenariat.

- Bail local infirmière

Un local communal dans le Bourg est occupé par une infirmière libérale. Afin de régulariser la situation, le conseil municipal décide de mettre en place un bail professionnel à compter du 1^{er} novembre 2020.

- Révision contrat et règlement intérieur salle des fêtes

La salle des fêtes est louée à l'occasion de réunions professionnelles, familiales, évènements culturels, associatifs, ...
Le conseil municipal approuve la révision des documents présentés, pour une mise en conformité règlementaire et l'insertion d'un protocole en cas de situation sanitaire exceptionnelle.
A cette occasion, les tarifs de location ont également été révisés.

- Proposition devis copieur mairie

Cette question est reportée au prochain conseil municipal.

- Proposition devis colombarium cimetière Le Bourg

Cette question est reportée au prochain conseil municipal.

- Sollicitation d'une subvention DETR pour l'acquisition foncière du restaurant

Le conseil municipal approuve l'acquisition des murs de l'ancien restaurant situé dans le Bourg, pour développer un service de proximité à la population. Une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux va être sollicitée pour financer cette acquisition.

- Proposition adhésion individuelle de la Commune au SIAV

Le conseil municipal décide de solliciter l'adhésion de la Commune au Syndicat Mixte à la carte pour l'Aménagement de la Vézère (SIAV) ; et souhaite transférer les cartes suivantes : sentiers et sauvegarde du patrimoine. Sont proposés au SIAV Monsieur Alain LAPORTE délégué titulaire, et Monsieur Olivier BORDERIE délégué suppléant.

- Questions diverses

- Eglise Saint-Sylvain – Tranche 3 : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux sont désormais terminés.
- Réparation du mur de soutènement Malaval : les travaux sont prévus fin novembre 2020.
- Cimetière Le Bourg : la haie sèche a été arrachée.

